

MESURES SANITAIRES COVID 19

Je soussigné (e) m'engage à titre personnel ou au titre de représentant légal de mon enfant mineur (rayer la mention inutile) à respecter lors des activités, les mesures sanitaires du Foyer Rural de Montaud, qui sont les suivantes :

- **port du masque obligatoire** sauf pour les enfants de moins de 11 ans,
- **se désinfecter les mains** avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée des salles,
- Avant chaque cours, **ventiler la salle et nettoyer le matériel et la zone** que je vais utiliser avec les produits de désinfection mis à disposition par le Foyer Rural.
- se munir de **son propre matériel** (tapis de sol etc....)
- **Respecter les distances** de sécurité (1 mètre) hors de l'aire d'activité,
- **Respecter les distances** de sécurité (2 mètres) pendant les activités.

A Montaud, le .../.../2021

Signature